

**Sujet :** Re: CCLE suite

**De :** philippe.orriere

**Date :** 04/02/2026 15:29

**Pour :** Laurent GILLET <laurent-f.gillet@laposte.net>

Bonjour Mr Gillet,

j'ai pu prendre connaissance ce matin de la réponse écrite de la préfecture (signée du chef de bureau du service élections) sur la composition de la commission à partir de la prochaine réunion et cela confirme ce que je vous ai communiqué hier.

Concernant la publicité des réunions leur réponse a consisté en un envoi du texte législatif (à mon sens flou et sujet à interprétation).

Une confirmation de leur part concernant les modalités de publicité (convocation, séance publique et publication) est attendue.

Jusqu'à présent Mme Tessier procède à l'affichage en Mairie des modifications validées en commission.

Je vous tiens informé.

Cordialement